

Compte-rendu atelier « P'tit déj » Agenda 21 de Ménérol

Les élus et les habitants se sont réunis pour la douzième fois autour d'un nouvel atelier « P'tit déj » de l'Agenda 21, le samedi 04 octobre 2014 (11 personnes présentes).

L'objet de cet atelier consistait à faire un rapide bilan des actions, de mener une réflexion commune sur la future démarche Agenda 21 à Ménérol, ainsi que d'échanger sur la réalisation du dossier de prolongation à déposer auprès du ministère.

Karine TAVERNIER (Adjointe au développement durable) a tout d'abord rappelé qu'il n'y avait pas eu d'atelier « P'tit déj » de l'Agenda 21 depuis juin 2013 en raison des élections municipales de mars 2014 qui ne permettaient pas la programmation de réunions (restrictions de communication en période pré-électorale). Elle a également rappelé la volonté de la nouvelle équipe municipale de continuer la démarche Agenda 21.

Il a ensuite été proposé aux personnes présentes de participer à un Quiz sur les Agendas 21, voici le lien Internet :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quiz-testez-vos-connaissances-sur,29117>

Un point d'étape sur le programme d'actions a été réalisé et un échange entre le Maire Nadine BOUTONNET, les élus présents et le public a eu lieu sur certaines des évolutions des différentes actions.

Sur les 47 actions de notre Agenda 21 : 27 sont lancées, 18 sont terminées et 2 ne sont pas débutées et ont été annulées (cf. annexes).

Lors de ces échanges de nouvelles idées ou remarques ont été suggérées :

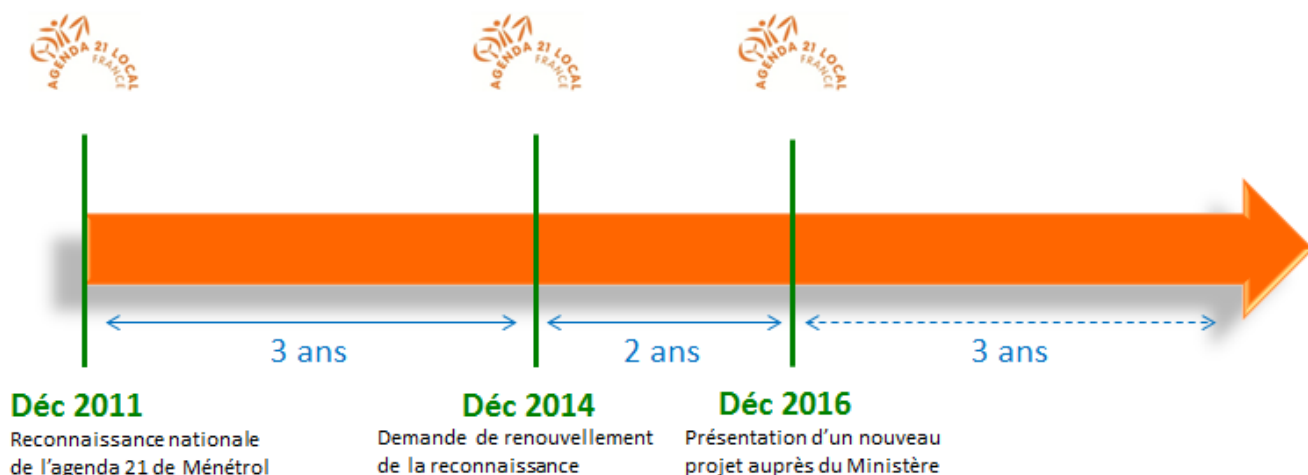
- Meilleur équipement de la salle polyvalente (congélateur et lave-vaisselle),
- étudier en partenariat avec le SBA l'organisation d'un ramassage à domicile des déchets de grande taille (encombrants, déchets verts,...) pour les personnes âgées et/ou handicapées,
- Fête de la Saint-Jean avec un ramassage des tilleuls
- Idée d'action pour l'éco-école sur le gaspillage alimentaire (mesure des déchets à la cantine).



Karine TAVERNIER a ensuite exposé les différentes étapes à venir de la nouvelle démarche Agenda 21.

Où en sommes nous ?

❖ Les étapes de labellisation de l'Agenda 21 de Ménétrol par le Ministère



Cet atelier s'est terminé par des groupes de travail (3) en vue d'étoffer la réalisation du dossier de prolongation de notre Agenda 21 auprès du Ministère et notamment les réussites et difficultés au regard des 5 finalités du développement durable et les réussites et difficultés au regard des 5 éléments de la démarche.

Le prochain atelier « P'tit déj » de l'Agenda 21, où nous travaillerons concrètement sur le prochain Agenda 21 se déroulera en début d'année 2015. Une communication plus importante est prévue pour cette période.

➤ Voici la synthèse des réponses obtenues au questionnaire

Réussites et difficultés au regard des 5 finalités du DD

Dans la liste des actions de notre Agenda 21 quelles sont selon-vous les 2 ou 3 actions (mettez son N°) les plus significatives concernant les différentes finalités ? (commentez votre choix)

1) La lutte contre le changement climatique

Groupe 1 :

- Action 6 : Réduction de la consommation d'énergie des bâtiments communaux
- Action 7-8 : Gestion et rénovation éclairage public et notamment l'extinction la nuit

Groupe 2 :

- Action 7-8 : Gestion et rénovation éclairage public et notamment l'extinction la nuit (plus difficile à faire passer, il reste des mécontents malgré la consultation)
- Action 9 : Installation de panneaux photovoltaïques

Groupe 3 :

- Action 7-8 : Gestion et rénovation éclairage public et notamment l'extinction la nuit
- Action 9 : Installation de panneaux photovoltaïques

2) La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Groupe 1 :

- Action 1 : Tendre vers « le zéro phyto »
- Action 2 : Fleurissement en pied de murs

Groupe 2 :

- Action 1 : Tendre vers « le zéro phyto » (même si il y a des difficultés car plus d'herbes)
- Action 4 : Diagnostic du réseau d'assainissement (communication à effectuer car pas très connu de tous)
- Action 5 : Poubelles publiques (bonne idée mais le tri n'est pas suffisamment fait par les usagers)

Groupe 3 :

- Action 1 : Tendre vers « le zéro phyto »
- Action 34 : Nettoyage des ruisseaux

A noter une pollution liée à proximité de la zone commerciale (sacs plastiques avec le vent...), il faudrait éventuellement modifier des espèces en pied de murs (hauteur)

3) La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Groupe 1 :

- Action 23 : Mise en place de nouveaux logements sociaux (mixité intéressante, bien placés et aménagés)
- Action 35 : Mise en place de « Jardins pour tous » (accès à tous à un jardin, échange entre jardiniers...)
- Action 42 : Aménagement d'un local intergénérationnel (satisfaction des usagers)

Groupe 2 :

- Action 13 : Aménager la place de la Mairie (il manque un kiosque)
- Action 23 : Mise en place de nouveaux logements sociaux (entretien à faire des logements vers la place du 1^{er} mai)
- Action 42 : Aménagement d'un local intergénérationnel

Groupe 3 :

- Action 23 : Mise en place de nouveaux logements sociaux
- Action 42 : Aménagement d'un local intergénérationnel

A noter un manquement concernant les actions en faveur de la jeunesse

4) L'épanouissement de tous les êtres humains

Groupe 1 :

- Action 21 : Itinéraire d'une chaise pliante (Permet l'accès à la culture pour tous)
- Action 29 : Aménagement de terrains de pétanques
- Action 35 : Mise en place de « Jardins pour tous »
- Action 42 : Aménagement d'un local intergénérationnel

Groupe 2 :

- Action 21 : Itinéraire d'une chaise pliante
- Action 36 : Projet d'Eco-école (participation différente)
- Action 47 : Développer la concertation autour des projets communaux (Notamment l'Agenda 21 en lui-même)

Groupe 3 :

- Action 21 : Itinéraire d'une chaise pliante

A noter le manque de bénévoles lors des différentes manifestations

5) Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Groupe 1 :

- Actions 32-33 : Semaine du développement durable et Eco-printemps (cela permet de sensibiliser la population)
- Actions 37-38 : Comportements éco-responsables et Achats éco-responsables de la commune (obtention de nombreux labels)

Groupe 2 :

- Actions 34 : Nettoyage des ruisseaux
- Actions 37-38 : Comportements éco-responsables et Achats éco-responsables de la commune

Groupe 3 :

A noter l'absence de lieu identifié pour le covoiturage et l'absence de pédibus

Quelles sont selon-vous les 3 actions de notre Agenda 21 témoignant le plus une prise en compte transversale des finalités ? (commentez votre choix)

Groupe 1 :

- Action 13 : Aménager la place de la Mairie
- Action 23 : Mise en place de nouveaux logements sociaux
- Action 35 : Mise en place de « Jardins pour tous »
- Action 42 : Aménagement d'un local intergénérationnel

Groupe 2 :

- Action 10 : Prise en compte du développement durable dans l'élaboration du PLU
- Action 35 : Mise en place de « Jardins pour tous »
- Action 36 : Projet d'Eco-école

Groupe 3 :

- Action 9 : Installation de panneaux photovoltaïques
- Action 13 : Aménager la place de la Mairie
- Action 23 : Mise en place de nouveaux logements sociaux

Selon-vous notre programme d'actions a-t-il totalement répondu à ces 5 finalités ? Laquelle de ces finalités vous semble la moins abordée ? Si non quelles ont été les difficultés rencontrées ? (commentez votre choix)

Groupe 1 :

Dans l'ensemble notre programme d'actions a répondu à l'ensemble des finalités.

La finalité semblant la moins abordée est la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

Groupe 2 :

Dans l'ensemble notre programme d'actions a répondu à l'ensemble des finalités.

Pour ce groupe les finalités les moins abordées sont, une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, l'épanouissement de tous les êtres humains. En effet le secteur jeunesse a un peu été oublié. Il faudrait également instaurer une plus grande participation de la population (mais comment ?)

Groupe 3 :

Le programme d'actions a semble-t-il bien répondu aux 4 premières finalités mais n'est pas totalement satisfaisant concernant, Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Réussites et difficultés au regard des 5 éléments de démarche

Rappel des 5 éléments de la démarche

- 1) La participation des acteurs
- 2) L'organisation du pilotage
- 3) La transversalité de la démarche
- 4) L'évaluation
- 5) Une stratégie d'amélioration continue

Selon-vous la population a-t-elle suffisamment été associée à la démarche Agenda 21 ? (commentez votre choix)

Concernant la sensibilisation ?

Groupe 1 et 3 :

Largement assez d'informations après il reste difficile de toucher le plus grand nombre.

Par contre concernant le prochain questionnaire à adresser à la population il faut que celui-ci soit plus concret et simplifié le rendant accessible à tous. L'enjeu est de montrer à la population que l'Agenda 21 et le développement durable au sens plus large ne se limite pas uniquement à l'environnement.

Groupe 2 :

Pas assez de monde qui participe (améliorer la communication).

Concernant la réalisation ?

Groupe 1 et 3 :

Les avis et recommandations de la population ont été pris en compte, notamment pour l'aménagement de la place de la Mairie où des plans avaient été travaillés lors d'un atelier Agenda 21

Groupe 2 :

La population a été suffisamment associée. Mais à noter que lors des réunions publiques concernant le futur éco-quartier des opposants ont été virulents (prévoir de mieux gérer le temps de parole afin de canaliser les perturbateurs)

Concernant le suivi et l'état d'avancement ?

Groupe 1 et 3 :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la commune, des rappels sont faits régulièrement sur les bulletins municipaux.

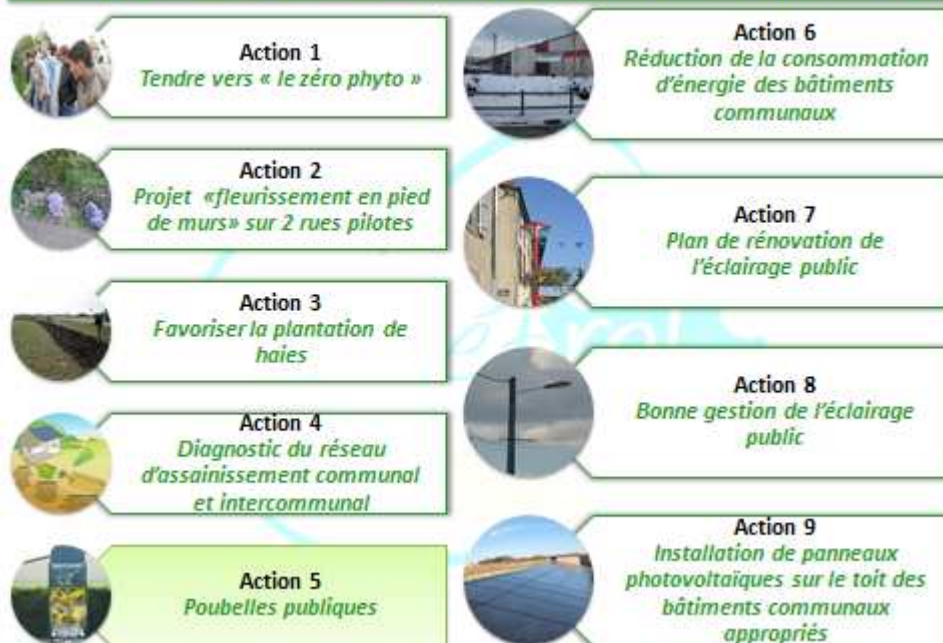
Groupe 2 :

L'information concernant le suivi et l'état d'avancement a été faite régulièrement sauf en période électorale

Annexe1

Programme d'actions (en vert actions terminées, en blanc actions en cours de réalisations, en rouge actions non débutées et annulées)

Axe 1 : Préserver ENSEMBLE notre terre et les générations futures



Axe 2 : Aménager durablement ENSEMBLE notre espace de vie



Axe 3 : Déployer ENSEMBLE services, dynamisme et solidarité



Action 20
Accès aux Mitrodaires à l'école de musique et des arts plastiques de RIOM



Action 26
Limiter les nuisances sonores des salles communales



Action 21
Itinéraire d'une chaise pliante



Action 27
Aménagements de la salle polyvalente



Action 22
Communication sur les services sociaux et services à la personne existants



Action 28
Installation d'un panneau de basket en accès libre



Action 23
Mise en place de nouveaux logements sociaux



Action 29
Aménagement de terrains de pétanques



Action 24
Accès libre à internet au sein d'un bâtiment communal



Action 30
Ouverture au public du stade de foot durant les vacances scolaires



Action 25
Installation de signalétiques des bâtiments communaux



Action 31
Favoriser le développement de la zone artisanale des Charmes

Axe 4 : S'impliquer ENSEMBLE



Action 32
Semaines du développement durable



Action 40
Mise à disposition de vélos pour les agents communaux



Action 33
Eco-printemps



Action 41
Chantier international jeunesse



Action 34
Nettoyage des ruisseaux



Action 42
Aménagement d'un local intergénérationnel



Action 35
Mise en place de « jardins pour tous »



Action 43
Lancer une consultation auprès des jeunes



Action 36
Projet d'Eco-Ecole



Action 44
Livret nouvel habitant



Action 37
Comportements éco-responsables de la commune



Action 45
Plan de la commune réactualisé



Action 38
Achats éco-responsables de la commune



Action 46
Ajout de panneaux informatifs



Action 39
Bonne gestion du papier



Action 47
Développer la concertation autour des projets communaux

Annexe 2

Fiche de participation vierge



Fiche participation : atelier « P'tit déj » de l'Agenda 21 du samedi 4 octobre 2014

Groupe :

Réussites et difficultés au regard des 5 finalités du DD

Dans la liste des actions de notre Agenda 21 quelles sont selon-vous les 2 ou 3 actions (mettez son N°) les plus significatives concernant les différentes finalités ? (commentez votre choix)

1) La lutte contre le changement climatique

2) La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

3) La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

4) L'épanouissement de tous les êtres humains

5) Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Quelles sont selon-vous les 3 actions de notre Agenda 21 témoignant le plus une prise en compte transversale des finalités ? (commentez votre choix)

Selon-vous notre programme d'actions a-t-il totalement répondu à ces 5 finalités ? Laquelle de ces finalités vous semble la moins abordée ? Si non quelles ont été les difficultés rencontrées ? (commentez votre choix)

Réussites et difficultés au regard des 5 éléments de démarche

Rappel des 5 éléments de la démarche

- 1) La participation des acteurs
- 2) L'organisation du pilotage
- 3) La transversalité de la démarche
- 4) L'évaluation
- 5) Une stratégie d'amélioration continue

Selon-vous la population a-t-elle suffisamment été associée à la démarche Agenda 21 ? (commentez votre choix)

Concernant la sensibilisation ?

Concernant la réalisation ?

Concernant le suivi et l'état d'avancement ?

Annexe 3

Les finalités du développement durable et les éléments de la démarche



Les 5 finalités du développement durable

➤ **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

DÉCLINAISONS DE CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- ◆ Plan climat territorial.
- ◆ Maîtrise des consommations et de la demande en énergie.
- ◆ Promotion des énergies renouvelables.
- ◆ Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures.
- ◆ Limitation de l'étalement urbain, générateur de transport automobile.
- ◆ Priorité à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- ◆ Prise en compte de l'objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans l'urbanisme et la construction.
- ◆ Encouragement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- ◆ Limitation des émissions agricoles de gaz à effet de serre.
- ◆ Stratégies d'adaptation aux changements climatiques prévisibles dans les différents domaines impactés (bâtiments, réseaux et infrastructures, santé, gestion de l'eau, tourisme, services d'urgence, etc.).
- ◆ Évaluation ex ante.

➤ **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**

DÉCLINAISONS DE CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- ◆ Protection de la diversité génétique.
- ◆ Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages.
- ◆ Lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sols).
- ◆ Gestion écologiquement rationnelle des déchets et des eaux usées.
- ◆ Gestion rationnelle des ressources naturelles.
- ◆ Approche multifonctionnelle des territoires ruraux.
- ◆ Méthodes agronomiques et systèmes de production durables.
- ◆ Accès pour tous à un environnement de qualité.
- ◆ Évaluation ex ante.

➤ Épanouissement de tous les êtres humains

DÉCLINAISONS DE CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- ◆ Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement sain.
- ◆ Éducation et formation tout au long de la vie.
- ◆ Lutte contre la pauvreté.
- ◆ Lutte contre toute forme d'exclusion.
- ◆ Vigilance au regard de la santé des populations (contre les expositions aux risques, pollutions, épidémies...).
- ◆ Accès de chacun à une éducation de qualité.
- ◆ Parité et égalité professionnelle.
- ◆ Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité.
- ◆ Accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics.
- ◆ Gouvernance et démocratie participative.
- ◆ Accueil individualisé sur le territoire et administration de proximité.
- ◆ Participation des habitants et des usagers.

➤ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

DÉCLINAISONS DE CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- ◆ Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous.
- ◆ Réduction des inégalités d'accès aux soins de santé.
- ◆ Logement et politique foncière.
- ◆ Accès égal à la justice.
- ◆ Urbanisme et cadre de vie.
- ◆ Accès égal au territoire et aux services urbains.
- ◆ Rénovation urbaine et revitalisation rurale.
- ◆ Sécurité et prévention des risques (naturels, industriels et technologiques)
- ◆ Prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale.
- ◆ Participation de tous aux décisions collectives.
- ◆ Solidarité intercommunale.
- ◆ Coopération décentralisée.

➤ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

DÉCLINAISONS DE CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- ◆ Coopération interterritoriale en matière de développement économique.
- ◆ Organisation territoriale rationnelle des espaces de production et de distribution et des flux induits.
- ◆ Actions favorisant le recours à l'emploi local.
- ◆ Promotion des systèmes productifs locaux et de l'écologie industrielle.
- ◆ Promotion de l'économie solidaire.
- ◆ Diversification des producteurs et des activités.
- ◆ Adoption de systèmes de management environnemental.
- ◆ Réduction des déchets à la source.
- ◆ Recours aux écolabels et à la certification environnementale.
- ◆ Développement de la responsabilité environnementale et sociale des organisations.
- ◆ Écoresponsabilité des services publics.
- ◆ Développement d'une politique d'achats responsables.
- ◆ Adéquation entre ressources humaines locales et activités.
- ◆ Fiscalité.
- ◆ Actions visant la modification des comportements de consommation (pédagogie, information...).
- ◆ Organisation des transports d'usagers, de personnels et de marchandises.
- ◆ Protection des ressources naturelles.
- ◆ Lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage.

➤ **La participation des acteurs**

Elle est nécessaire pour rendre compte de la complexité du système local, permettre à tous les habitants et acteurs du territoire de s'approprier et de faire vivre le projet. Elle doit être recherchée à toutes les étapes de la démarche, du diagnostic au programme d'actions et à l'évaluation. Elle nécessite des moyens financiers et humains et doit donc être intégrée dans l'échéancier et le budget du projet dès l'amont.

➤ **L'organisation du pilotage**

(De la décision à la mise en œuvre) d'un projet de développement durable doit être adaptée et souple. L'objectif est d'assurer d'une part la cohérence et la complémentarité, dans le temps et dans l'espace, entre les politiques menées sur le territoire et sur les territoires voisins, et d'autre part la représentation des différents intérêts et les arbitrages entre eux.

➤ **La transversalité**

Celle-ci est capitale, puisqu'il s'agit de mettre en œuvre un projet de territoire conciliant le développement économique avec l'amélioration du bien-être des habitants et de la cohésion sociale, et avec la protection des ressources environnementales et du climat. Elle doit s'exprimer à la fois dans le diagnostic préalable au projet, dans la stratégie et dans le plan d'actions. Elle se traduit également dans les méthodes de travail et les modes d'organisation des différents acteurs du projet.

➤ **L'évaluation**

Cette évaluation du projet et des actions menées a pour objectif de vérifier non seulement l'adéquation et la pertinence des politiques menées au regard des enjeux locaux, des principes du développement durable, et des attentes de la population, mais également l'efficacité des moyens affectés, et leur évolution. Pensée en amont du projet, elle gagnera en efficacité si les acteurs et les habitants du territoire sont appelés également à participer à la définition et à la mise en œuvre de la méthode d'évaluation choisie.

➤ **Une stratégie d'amélioration continue**

Il s'agit d'apporter une amélioration de la situation initiale au regard des finalités du développement durable, et améliorer les méthodes de travail pour les rendre plus ouvertes, plus transversales, plus participatives. Les avancées doivent alors être mesurées pour pouvoir évoluer. Il est dès lors indispensable d'afficher clairement les objectifs du projet et de les assortir de moyens adaptés.